### LES ÉCHOS DE VER SUR LAUNETTE — LOISY

N°4: JANVIER 2015



#### **SOMMAIRE**

- EDITORIAL	P 1
- ETAT CIVIL	P2
- AGENDA	P2
- COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL	P3
- CÉRÉMONIE DU 11	
NOVEMBRE 2014 DANS	5
L'ÉMOTION	P7
- Ecole	P8
- Festivités	P9
- Nos AÎNÉS	P 10
- Associations	P 1 1
- INFORMATIONS,	
ACTUALITÉS	P 13
- JEUX	P 16

#### **EDITORIAL**

#### **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015**

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, je vous adresse en mon nom et celui du conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

Cette date est souvent propice pour prendre de nouvelles résolutions afin d'améliorer notre vie personnelle et/ou familiale, pour une existence que l'on souhaite meilleure.

Le meilleur est il devant ou derrière nous?

Question à laquelle il est difficile de répondre tant les inspirations et situations de chacun peuvent être très différentes.

Sur le plan économique français on peut voir tout en noir pour 2015, mais n'oublions pas qu'il y a bien eu pire en 1915 où la guerre sévissait à quelques kilomètres de notre commune.

Le monde change, la France change et notre commune devra s'y adapter.

L'Etat diminue les dotations financières envers les collectivités locales et en même temps supprime des services rendus aux communes qui lui sont imposés et dont elle devra s'en organiser ellemême.

Nous devrons donc faire face à ces nouvelles charges en évitant au mieux les augmentations d'impôts par une meilleure efficience de l'argent public.

Nous devrons nous y adapter et donc regardons ensembles vers l'avenir!

Je ne peux terminer cet éditorial sans avoir une pensée pour les victimes des attentats meurtriers qui se sont déroulés sur notre territoire en ce début d'année. La France a du faire face et le dénouement s'est déroulé à quelques kilomètres de chez nous.

Ces drames ont endeuillé la France entière et un rassemblement historique a eu lieu le dimanche 11 janvier 2015 à Paris et dans de nombreuses villes pour rendre hommage aux victimes. Ce mouvement de profonde solidarité et d'union démocratique a rassemblé des milliers de français dans les rues « pour la liberté de la presse, pour la république, pour la liberté de la conscience et d'opinion, pour lutter contre l'obscurantisme, pour ne pas capituler face au terrorisme... »

Faisons en sorte que la liberté qui nous caractérise ne soit jamais assombrie par le terrorisme.

VIVE LA LIBERTE, VIVE LA FRANCE!

Bien sincèrement à vous, Yves CHERON

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Lundi: 14 H - 18 H
 Mardi 14 H - 18 H
 Mercredi 10 H - 12 H
 Jeudi: Fermé
 Vendredi: 14 H - 18 H

- 1<sup>er</sup> samedi du mois :

9 H 30 - 12 H

(Reporté au samedi suivant si jour férié)

Vous pouvez également contacter le secrétariat au 03 44 54 01 69

**UNIQUEMENT** durant ces horaires.

### Roman

#### A VENIR ...

- Jeudi 08 janvier 2015: Epiphanie pour nos aînés.
- **Jeudi 15 janvier 2015 :** Repas des aînés pour fêter l'an 2015 au restaurant « L'orée de la forêt »
- Samedi 24 janvier 2015 : Repas communal au restaurant « l'Orée de la forêt ».
- Jeudi 26 février 2015 : Rassemblement des aînés (chandeleur).
- Jeudi 26 mars 2015: Rassemblement des aînés.
- Jeudi 16 avril 2015: Rassemblement des ainés

Les informations complémentaires vous seront communiquées dans vos boîtes à lettres.

#### ETAT CIVIL



#### Naissances:

- Axelle BERNARD BOUSSION le 01/12/2014

Toutes nos félicitations aux parents

#### COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Mardi 14 octobre 2014

#### 1) - Achat de défibrillateurs

Après avoir étudié et présenté au conseil les différents devis reçus pour l'acquisition ou la location de deux défibrillateurs, MIle Betty COËLLE indique que le devis de DEFIBTECH avec les défibrillateurs LifeLine VIEW semblent les plus appropriés.

Le montant total de l'acquisition s'élève à 3 738.41 € HT.

### 2) <u>— Achats de photocopieur(s)</u>

M. le Maire indique que la redevance de l'actuel photocopieuse installée à la Mairie est importante, en plus du photocopieur de l'école, soit un coût annuel d'environ 6 001 € auquel il faut ajouter la location du matériel pour 1 421 €/an et la TVA pour 1 200€, soit un total de 8 622 €.

Il a donc demandé à différents prestataires des propositions plus avantageuses pour le remplacement des deux photocopieurs (Mairie et école).

Trois prestataires ont proposés des devis.

L'offre du prestataire RICOH étant la plus avantageuse, il est décidé de choisir ce prestataire au prix de 6 375 €.

#### Achat d'un programme informatique et achat d'ordinateur(s)

Dés le 1<sup>er</sup> janvier 2015, un nouveau protocole informatique deviendra incontournable pour tout envoi des données comptables à la DGFIP.

Le remplacement des protocoles anciens suppose une adaptation des logiciels financiers utilisés par les collectivités. Chacune d'entre elle doit demander cette adaptation à son prestataire, sachant que ce dernier peut être amené à le facturer.

Il a donc été demandé à deux prestataires de chiffrer le coût de ce changement.

L'offre de la société COSOLUSE étant la plus avantageuse, il est décidé de choisir ce prestataire.

M. le Maire, nous informe également que les ordinateurs ne sont plus assez puissants et qu'il serait nécessaire de les remplacer.

Les deux devis reçus présentant du matériel à peu près identique avec onduleur, disque dur externe, anti-virus, pack office... l'offre d'ADIMEC est retenue à l'unanimité pour l'achat d'un ordinateur pour un montant de 1 612 HT.

#### 4) - Versement de la subvention pour Ver Loisy'r (4 000 €)

Lors du Conseil municipal du 6 mai 2014, il avait été décidé de verser la subvention de 4 000 € à l'association Ver Loisy'r en fonction des prestations qui seraient proposées ultérieurement.

L'association demande le versement de la subvention, ayant arrêté son calendrier des manifestations.

Les 4000€ prévus au budget 2014 feront l'objet d'un mandat en faveur de Ver Loisy'r.

# 5) - Régie (désignation d'un régisseur + 1 suppléant) ou suppression de la Régie

A ce jour, Mme BERTHIER est la régisseuse pour encaisser les chèques de la cantine, garderie, location de salle... Etant en arrêt de travail depuis 3 ans, la régie est assurée actuellement par Mme Christine GONTIER.

Il est donc proposé Mme Christine GONTIER comme régisseuse et Mme Emilie GONTIER comme suppléante.

### 6) <u>- Restauration des vitraux</u> de l'Eglise

Les vitraux de la rosace sur la façade de l'Eglise sont brisés depuis quelques années. Un grillage de protection a été installé par le précédent conseil.

Le devis de la société VITRAIL ET TRANSPARENCE à Fontenay aux Roses (92) pour la restauration de celui-ci s'élève à 2 600 € HT.

Le conseil municipal considère que c'est un métier d'art, qu'en l'occurrence le devis semble acceptable, et qu'il est nécessaire de procéder à son remplacement pour le bon entretien du bâtiment.

M. le Maire nous informe par ailleurs, qu'une voute à l'intérieur de l'église se fissure et qu'il a pris contact avec M. MONTILLON, architecte qui est intervenu sur l'Eglise en 2008-2009 afin qu'il puisse faire des propositions de réparation.

# 7) <u>- Informations sur les coûts de réparation suite</u> à l'orage de grêle

Suite à l'orage de grêle de juin dernier, des devis de réparation ont été réclamés.

- toiture de l'Eglise et du clocher : 73 295 € HT
- toiture de l'école : 63 565 € HT
- l'ensemble de Loisy : 34 475 € HT

Le rendez-vous avec les assureurs est fixé au 27 octobre prochain afin d'étudier les montants de remboursement et le taux de vétusté.

La bâche de la station d'épuration de Loisy est percée, mais nous attendons les nouvelles du SFDE pour savoir à qui incombe les réparations.

Enfin, il est signalé par M. le Maire qu'un mur sur le logement de Loisy s'écarte, il est donc nécessaire de procéder à quelques travaux. Un devis a été établi pour 2 726 €. Ce coût ne sera pas pris en charge par les assureurs.

### 8) <u>– Devis de réparation des luminaires (SE60)</u>

Lors du dernier conseil municipal du 2 septembre 2014, il a été donné transfert de compétence au SE60 pour la maitrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public.

Le SE 60 propose le remplacement de 25 luminaires en éclairage LED pour un coût total de 18 908 €. Ce montant s'élève à 8 611.09 € après subvention.

La présente délibération est adoptée pour le remplacement des 25 luminaires à LED par 9 voix.

9) <u>- SAGE: délibération</u> adoption pour le zonage des zones humides Le Schéma d' Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nonette est issu dune volonté locale de se doter d'un outil opérationnel de planification de la ressource en eau, face aux problématiques majeures rencontrées sur le territoire.

Un inventaire des Zones Humides effectives été а réalisé pour fournir une cartographie des zones humides, de comprendre leur fonctionnement dans le maillage hydrologique et de proposer des mesures de gestion appropriées.

Après avoir entendu cet exposé et consulté les documents présentés, le conseil municipal décide de valider le plan de zonage des zones humides effectives sur la commune.

### 10) - CONVENTION C.S.R pour les TAP

M. le Maire nous informe de la réception de la convention du Centre Social de Nanteuil le Haudouin pour les TAP.

Sur les 18 900 € facturés pour le RPI, La part de la commune de Ver Sur Launette s'élève à 77.60 % soit 14.666,40 €. Le reste étant à la charge de la commune d'Eve pour un montant de 4.233,60€.

L'autorisation est donnée à M. Yves CHERON pour signer la convention.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### Achat du terrain par SFR

L'opérateur SFR a fait une offre d'achat pour le terrain de 100 m2 sur lequel est installée l'antenne relais mobile à Loisy. Celle-ci se monte à 37 000 €.

La location actuelle rapporte à la commune 6 500 € / an.

Il est donc décidé de ne pas répondre favorablement à cette offre d'achat.

#### **Décision Modificative 1**

La perceptrice a contacté M. Le Maire par téléphone et l'a informé que la réversion de l'impôt au département prévu pour 140 000 € dans les comptes n'est pas exact. Une somme de 300€, doit être reversée par la commune au département.

#### <u>Diagnostic de la vitesse rue</u> Gérard de Nerval et RD 922

M. Dominique FOLGALVEZ souhaite revenir sur la décision prise (délibération n° 37/2014) le 2 septembre 2014.

D'autres habitants se plaignent de la vitesse excessive sur les routes du village.

Afin de pouvoir commencer un diagnostic et trouver les solutions les plus adaptées, il est nécessaire de commencer par l'installation d'un câble compteur afin d'évaluer le nombre de passage, vitesse...

Un débat s'engage entre tous les conseillers sur l'utilité de ce diagnostic et il est décidé de procéder à une réunion spécifique suite aux futurs débattre sur résultats pour tous les points dangereux au sein du village, qu'il s'agisse de Loisy mais aussi de Ver, afin d'apporter des solutions pérennes.

Il est donc décidé d'installer le câble compteur à Loisy selon le devis s'élevant à 250 €, contrairement à la précédente délibération, à 9 voix pour.

### <u>Demande d'installation d'un</u> camion Pizza

Une demande reçue le 9 octobre 2014 de M. Walter DE MATTEIS pour une

autorisation d'installation d'un camion à PIZZA au sein du village à été reçue.

Cette demande est acceptée par le conseil.

#### Mardi 09 décembre 2014

#### 1) <u>– Station d'épuration</u>

Pour la construction de la nouvelle station d'épuration il s'avère nécessaire de réaliser une étude géotechnique phase 2 sur le site.

Suite aux consultations et aux analyses des 3 offres de ces prestations réalisées par l'assistant conseil, il est proposé de retenir :

La société FONDASOL pour un montant de 9 390.00 € HT.

Un diagnostic amiante et plomb avant démolition de la station est aussi nécessaire. La société DIMEXPERT est retenue pour réaliser cette étude pour un montant de 900€ TTC.

# Grêle: proposition financière de l'expert pour l'indemnisation de grêle sur les bâtiments communaux.

L'expert de l'assurance à rendu un chiffrage pour l'indemnisation des dégâts occasionnés par la grêle en juin dernier sur les bâtiments communaux.

Le contrat prévoit un rachat de 25 points de vétusté et une franchise de 833.37 €.

Le conseil approuve un remboursement immédiat de 111 331.02 € et un différé de 53 370.67 €, ce qui correspond à 78.60 % du montant total des réparations.

De plus, M. le Maire, informe que sur le devis actuel le versant nord de l'église est refait à neuf et le versant sud est à remanier. L'intégralité de la toiture pourrait être refaite avec un surcoût dont dépend essentiellement le type de tuiles choisi. Une subvention auprès du conseil général peut être sollicitée à hauteur de 50 % de la différence entre le montant des travaux et le remboursement de l'assurance.

Cette décision sera à prendre lors d'un prochain conseil municipal.

# 3) - Nouvelle mairie: présentation du travail rendu par l'architecte suivant la demande du conseil municipal.

Mr le Maire présente les différents plans proposés par l'architecte pour une mairie à la place du Rabelais avec destruction de l'actuel bâtiment et reconstruction pour un coût estimé de 590 000 € HT ou 560 000 € HT (2 options possibles).

Le plan de l'installation de la mairie au RDC où se situe actuellement l'école pour un coût estimé à 150 000 € HT et la construction d'une école pour environ 780 000 €.

Sur ces montants, des subventions peuvent être sollicitées à hauteur de 26 % pour une mairie et 36 % pour une école.

Mr le Maire rappelle que le coût des travaux de l'actuel projet mis en place par l'équipe municipale précédente pour la transformation du Rabelais s'élève à 621 000 HT.

Mme Maÿlis PETILLON demande si une telle surface

pour la mairie n'est pas excessive.

Un débat au sein du conseil municipal s'instaure sur les besoins réels de la commune pour une mairie ou une école ainsi que les lieux les plus adaptés avec aussi la problématique du foncier.

Mr le maire propose au conseil municipal de faire appel au PNR, qui par le biais du fond d'intervention d'aménagement des espaces publics peut financer une étude complémentaire. Celle-ci aura vocation de déterminer les besoins de la commune par un programmiste et d'en chiffrer les coûts par un économiste.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

L'étude devrait intervenir courant du printemps prochain avec un résultat de l'étude attendu pour le début d'automne.

### 4) <u>-Décision modificative</u> n°2

Des dépenses non budgétées lors du budget primitif 2014 obligent à déplacer 12 000 € du compte des dépenses imprévues au compte d'investissement, notamment pour l'acquisition des photocopieurs, ordinateur et programme informatique.

#### 5) <u>-Questions diverses</u>

#### CAF

Le contrat enfant-jeunesse de la commune de Ver Sur Launette s'inscrit dans la mission « Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale » de la convention d'objectifs et de gestion 2013-2017 entre l'état et la CAF.

Le contrat enfance et jeunesse de la commune de VER SUR LAUNETTE sera signé pour la période allant du 01/01/2014 au 31/12/2017 avec la CAF de l'Oise.

### <u>Aide financière pour le prêt</u> d'une salle de classe

Des problèmes de locaux sont rencontrés pour la pratique des NAP à l'école d'Eve le mardi après-midi.

Diverses solutions ont été recherchées.

Il a été proposé aux instituteurs de la commune d'Eve une indemnité de 1 000 €, répartie à hauteur de 776 € pour la commune de Ver et 224 € pour la commune d'Eve, à la classe qui acceptera que sa salle soit utilisée pendant ce temps d'activité. L'instituteur CM1/CM2 s'étant proposé, cette somme sera versée à la coopérative de l'école pour la pratique d'activités supplémentaire pour ses élèves.

Des conseillers s'interrogent sur le fait de donner de l'argent alors même que les lieux appartiennent à la commune.

M. le maire répond que leurs interrogations sont totalement légitimes mais quelque soit la solution qui peut être trouvée, les 1 000€ seront dépensés en chauffage... Donc il propose que ce soit les enfants qui profitent de ces 1 000€. Cette décision est adoptée.

# <u>Désignation d'un titulaire et suppléant pour association TGV</u>

M. Yves CHERON est titulaire et M. Philippe LEFEVRE suppléant.

### Permission de voirie à Loisy pour Orange

La société Orange souhaite installer les câbles de fibre optique à Loisy.

Une visite sur le terrain a été faite avec des techniciens d'Orange et des représentants de la municipalité.

Un « réaménagement » des câbles par Orange de la rue Gérard de Nerval a été pris en compte ; un grand nettoyage dans les câbles aériens et dans les branchements doit être effectué pour un coût de 10 000€ environ à la charge d'Orange.

Il est donc donné à Orange la permission de voirie pour la création de 380 m de génie civil en vue d'optimalisation de leur site.

#### **Eclairage public**

Les luminaires cassés par la grêle vont faire l'objet d'un remplacement début février 2015. Sont concernées la rue des Caillois, la rue du Vieux Moulin (1er partie) et la rue de la Garenne.

#### <u>Epicerie sociale de Nanteuil</u> le Haudouin

La participation actuelle du CCAS pour l'épicerie sociale du canton est de 1.05€ par habitant.

Suite à des restrictions budgétaires, l'Europe ne participera plus à compter de 2015 à la fourniture d'aliment, ce qui représente 25 000€ d'aide en moins pour l'épicerie de Nanteuil Le Haudouin.

Le centre social en charge de l'épicerie sociale est chargé de proposer des pistes d'économie mais la cotisation des communes devra augmenter d' 1 €uro supplémentaire minimum par habitant.

Le vote d'une augmentation de la participation au CCAS se fera dans un prochain conseil municipal.

#### Résultat du câble installé rue Gérard de Nerval

Mme Maÿlis PETILLON indique avoir lu les résultats reçus ce jour de l'installation du câble-compteur à Loisy.

Elle indique que peu d'excès de vitesse sont à déplorer et la vitesse moyenne est de 48 Km/heure.

M. Yves CHERON indique qu'une étude plus approfondie doit être faite de ce document et qu'il faudra étudier les possibilités pour la sécurisation des routes de notre village.

### <u>Acquisition d'une lame de déneigement</u>

Mme Maÿlis PETILLON souhaiterait que l'on étudie la possibilité d'acquisition d'une lame de déneigement positionnée à l'avant d'un tracteur.

M. Yves CHERON va se renseigner sur le tarif de celleci et également savoir si des subventions sont encore attribuées pour ce type d'acquisition.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des séances sur le site internet de la commune http://www.versurlaunette.fr/mon-village/comptes-rendus-conseils-municipaux/

#### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014 DANS L'ÉMOTION



hommage aux morts de Ver en appelant leurs noms.



11 novembre 2014 constituait le point d'orgue de l'année d'ouverture du Centenaire de la première guerre mondiale. Lors de ce 96<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918. le France rendait hommage à ceux qui, hier, sont morts au champs d'honneur. En cette année de centenaire du début des combats de la 1ère guerre municipalité mondiale, la souhaité donner une dimension à la cérémonie du 11 novembre en collaboration avec les enfants du RPI de Ver et Eve.

A 10 H 30, le défilé se formait devant la Mairie, puis le cortège accompagné par des musiciens, s'est dirigé vers le cimetière où monsieur le Maire présidait la cérémonie officielle dans le carré militaire. A ses côtés étaient présents les adjoints, municipaux, mais également de nombreux enfants de l'école primaire du village accompagnés de leurs instituteur et institutrices, de leurs parents, de membres de l'Amicale des anciens combattants et d'habitants.

A cette cérémonie, empreinte de sérieux et d'émotion, ont activement participé les enfants. Certains ont lu des lettres de poilus, d'autres ont déposé la gerbe au monument aux morts et sur chacunes des tombes des soldats, d'autres encore ont rendu

Après la minute de silence observée en souvenir de ces morts et de leurs familles, les enfants ont chanté la Marseillaise apprise à l'école, accompagnés par le clarinetiste.

Une belle cérémonie à laquelle jeunes et moins jeunes sont attachés en souvenir de ceux qui ont perdu la vie pour servir notre pays. En remerciement, un bleuet de France a été remis à chaque enfant, symbole fort de solidarité!

Le défilé est reparti en direction de la salle polyvalente où le verre de l'amitié et du souvenir a été offert pour clôturer cette matinée autour d'une exposition sur la Grande Guerre. Cette dernière rassemblait des cartes postales anciennes des alentours de Ver, des affiches de propagande...





La municipalité tient à remercier les enseignants pour la préparation des enfants à ce temps de mémoire. Merci également aux enfants pour leur participation, aux musiciens et à tous les participants.

Betty COËLLE



#### **PORT DU BLEUET DE FRANCE**

L'initiative du Bleuet de France est un legs de la Grande Guerre. C'est un symbole fort de la solidarité de la communauté nationale envers ses blessés de guerre, qui demeure toujours très prégnante dans les armées. L'œuvre nationale du bleuet de France vient en aide, depuis près d'un siècle, aux soldats, anciens combattants, veuves de guerre et orphelins. Chaque année, grâce aux dons récoltés, elle prend en charge les études de plus de cent jeunes pupilles de la Nation, elle est l'un des premiers mécènes des rencontres militaires blessures et sports et participe au financement d'équipements sportifs pour nos blessés de guerre. Elle soutient également la confection des « colis de Noël ».

#### **ECOLE**

#### N.A.P

La première période des Nouvelles activités périscolaires qui a eu lieu sur 2014 a été animée par des professionnels de l'animation gérée par le centre social rural du canton de Nanteuil le Haudouin.

- Aurélie: Directrice. Vous avez des demandes sur l'organisation, les activités ou vous souhaitez que vos enfants dorment l'après-midi, merci d'en informer Aurélie.
- Catia : Animatrice. Les enfants ont réalisé l'emprunte de leurs mains, un escargot et des créations personnelles en pâte à sel.
- Morgan: Animateur. Vos bouts de choux ont fait un parcours de motricité, en duo par équipe ainsi que des jeux de ballon afin d'apprendre à connaître leur corps et de travailler sa coordination.
- Gaëlle: Animatrice. Propose des jeux pour initier les petits comme les grands à la coopération tel que jeux de ballon et jeux d'équipe, le loup dans la bergerie...
- **Guillaume et Tiphaine**: *Intervenants théâtre.* Vos enfants s'amusent en faisant du théâtre et de l'expression corporelle.
- **Grégory**: *Intervenant cirque*. Vos enfants découvrent le jonglage, les acrobaties sur sol, l'équilibre sur objet...
- Ophélie: Animatrice danse. Vos enfants découvrent la musique, la notion du temps, de l'espace, de poids et d'écoute musicale. Elle apprend également l'éveil et développement corporels, auditifs, imaginatifs et créatifs ainsi que des aptitudes relationnelles.



#### RAPPEL

Si vous avez des questions ou des remarques à faire concernant les NAP du mardi après-midi, n'hésitez pas à contacter le Centre Social Rural de Nanteuil Le Haudouin.

Pour rappel, c'est ce dernier qui gère l'organisation et la gestion des NAP.

Vous pouvez contacter :

- M. Matthieu JEANNE (coordinateur des NAP) au centre social de Nanteuil Le Haudouin par téléphone au 03 44 88 37 90 ou par mail csrnanteuil@wanadoo.fr.
- Mme Aurélie BEYNE (directrice des NAP pour le RPI) par téléphone, uniquement le mardi après-midi au 06 81 29 55 68 par mail nap-csrnanteuil@orange.fr

Les feuilles de présence fournies par le C.S.R en vue de l'inscription des enfants aux NAP, sont à retourner par vos soins à Nanteuil Le Haudouin, 44 rue Gambetta - 60440.

#### NOËL A L'ECOLE: 19 DÉCEMBRE 2014

Les enfants de l'école, invités par la municipalité au goûter de Noël, ont eu une surprise de taille puisque le Père Noël fit une entrée remarquée dans la cours de l'école avec son attelage. Les plus petits émerveillés scandaient son nom, d'autres plus timides se cachaient quelque peu. Le père Noël après avoir distribué quelques friandises invita petits et grands à le suivre dans la salle polyvalente où un goûter les attendait. Quoique fatigué par le voyage, le Père Noël n'a pas hésité à se joindre à eux lors de danses où chacun pouvait se trémousser.





#### **FESTIVITÉS**



#### HALLOWEEN: SORCIERES, VAMPIRES ET AUTRES JOYEUX PETITS MONSTRES DE SORTIE

L'après-midi déjà, ils étaient nombreux à arpenter les rues du village réclamant des friandises que les habitants leur offrirent en quantité. Mais c'est dans la

soirée que les sorcières, vampires, squelettes et autres monstres sont apparus en

plus grand nombre pour participer à la randonnée nocturne qu'organisait

l'association Ver Loisy'r le 31 octobre. Celle-ci fut un succès! C'est avec environ quatre-vingt participants que les joyeux petits monstres sont partis de la place de la Croix pour traverser le village afin de se diriger en forêt, éclairés par leurs lampions, vers le parking du bois d'Hyver où une sorcière les attendait pour conter une histoire de cabane cachée, crapauds,



chouette et autres animaux étranges. Après la distribution de bonbons et le rassemblement devant un petit goûter, la soirée se termina autour de l'envol de lanternes

à l'entrée du village. Le comité des fêtes tient à remercier tous les participants et les habitants pour leur collaboration.

#### Musée de la Grande Guerre

Le 30 novembre 2014, après avoir contourné le Monument Américain « La Liberté Eplorée » offert par les Etats-Unis à la France en 1932, les 25 participants se sont retrouvés dans le hall du musée en début d'après-midi.

La visite guidée commença par une projection de diaporama faisant repartir 144 ans en arrière, soit en 1870 afin de comprendre les débuts de la guerre 14-18. Les participants ont découvert ce musée présentant une des collection les plus diversifiée d'Europe, matériels, armes, peintures, sculptures, affiches, lettres et uniformes des différents pays avant participé à cette guerre, Français, Allemands mais aussi Anglais. Américains. Russes. Canadiens...

Ce musée est un lieu de compréhension analysant et présentant les différents thèmes que sont l'éducation, le rôle des troupes de l'Empire français, les femmes, les Américains, la mondialisation du conflit, les souffrances endurées pas les populations...



Une visite guidée de plus de 2 heures donnant des explications sur l'histoire mais aussi sur les différents objets exposés.

Une visite extraordinaire, avec beaucoup d'émotion, qui a permis un plongeon dans le passé, 100 ans en arrière.

Betty COËLLE

#### Spectacle équestre de Noël

Près de 40 enfants invités par l'association Ver Loisy'r avec leurs parents ont pu assister au spectacle équestre « La reine des songes » le 21 décembre

Les acrobaties des voltigeurs équestres, les prouesses du dressage par les écuyères-fées, la danse féérique de la Reine sur un trapèze tel un oiseau, ont émerveillé les petits et les parents.



Les fées dansaient sur les chevaux dans les plus jolis rêves imaginés pour rendre les nuits des enfants douces et calmes. Le prince des ténébres, ses créatures terrifiantes et ses sorcières virevoltaient dans les cauchemars qui hantent les nuits noires. Un jour, le Prince avide du pouvoir, décide de stopper les fées et de régner totalement sur les songes.

Une des fées trouvera peut-être le remède pour éviter les cauchemars. On n'en dira pas plus pour ceux qui comptent voir ce spectacle plus tard.

Pour se remettre de toutes ces émotions, un petit goûter a été offert aux enfants. Les familles ont pu visiter ensuite le musée du cheval. L'histoire du cheval est présenté selon différentes thématiques : l'évolution des races de chevaux dans le monde, les sports équestres, l'équipement selles, mors et éperons, le rôle du cheval par rapport au pouvoir, à la guerre et à la chasse, et le cheval dans l'art. Sur le parcours plusieurs jouets sont présentés, notamment les chevaux des manèges bien connus de nos enfants.

Paulina DYREK

#### Nos aînés

#### Repas des aînés

Les personnes âgées de la commune se sont retrouvées le 19 novembre dernier, comme chaque année à cette période, à la salle polyvalente pour un repas préparé par un traiteur de la région.



C'est dans une bonne ambiance que c'est déroulé ce repas.

Martine HUIN

## Colis de Noël: Une tradition chère aux aînés!

A l'approche des fêtes de fin d'année, le 22 et 23 décembre 2014, les membres du centre communal d'action sociale se sont réunis pour préparer et distribuer une centaine de colis gastronomiques de Noël aux ainés de la commune.



Ces derniers étaient heureux de recevoir ce colis garni de foie gras, vins, macarons, chocolats et autres délicieux mets.

Concernant la composition du colis, une nouveauté. Ils ont été composés et préparés par les bénévoles afin de profiter de mets d'une qualité supérieure pour un budget équivalent.

Martine HUIN

#### AU PHILOPAT, la sortie de Noël de nos aînés

Pour entrer ensemble dans la magie des fêtes de Noël, la municipalité invitait nos ainés de plus de 65 ans à un repas cabaret, le 14 décembre 2014.

Après une heure et demie de bus, voici les 39 participants arrivés à Longueau, au Philopat, où un accueil chaleureux les attendait. Avant que le spectacle ne commence, le cabaret servit une cuisine raffinée dans une ambiance et un décor chaleureux et conviviaux.



Pendant l'après-midi, les shows se sont enchainés à un rythme dense, intervention du sosie officiel de Johnny Hallyday, transformistes, chorégraphies, ... Des artistes au top!





C'est ravis, que nos aînés sont repartis vers 18 H 00.



Martine HUIN

#### **ASSOCIATIONS**



### L'ASSOCIATION VER SUR LAUNETTE TENNIS DE TABLE

a bien repris son activité dans la salle polyvalente de Ver et a enregistrée de nouvelles adhésions. Ces nouveaux adhérents viennent « taper dans la balle » le jeudi de 20 h à 22 h.

Dans l'éventualité de nouvelles adhésions nous pouvons utiliser le mardi de 20 h à 22 h.

Ils sont de différents niveaux, c'est idéal pour le loisir, pour faire rencontrer un plus grand nombre d'amateurs de tennis de table.

L'adhésion à l'association est de 30 € pour l'année. Un document indiquant les coordonnées et un certificat médical obligatoire vous seront demandés à l'inscription. Une licence promotionnelle sera délivrée à la réception de tous les documents demandés par l'association.

Vous pouvez visiter le site :

www.pingoise.com

Vous trouverez un visu global de toutes les manifestations organisées par l'Entente Pongiste du Valois : Nanteuil le HAUDOUIN, BETZ, PLESSIS BELLEVILLE et VER SUR LAUNETTE.

#### Résultats de l'entente pongiste du Valois :

Equipe 1 : cinquième en R3 Equipe 2 : quatrième en D1 Equipe 3 : première en D3 Equipe 4 : troisième en D3 Equipe 5 : cinquième en D3.

#### NOUS VOUS ATTENDONS LE MARDI ET LE JEUDI A LA SALLE POLYVALENTE DE VER SUR LAUNETTE

Correspondant et Président : Michel PICARD au 06 22 14 25 35

#### Nouvelle association à VER

#### **EWTAMT**



## Ecole de Wing Tsun et Arts Martiaux Traditionnels

Parce que tous les jours nous pouvons être confrontés à des situations dangereuses, la self-défense permet de mieux y répondre. Y est enseignée une véritable méthode de défense personnelle, moderne, complète, réaliste et respondable. Une méthode qui tient compte de l'anatomie et de la physiologie humaine, de la loi et de son applicaiton.

Nul besoin d'être sportif, il suffit d'une bonne condition physique générale et d'assiduité pour accomplir à votre rythme des progrès qui vous étonnerons.

Femmes et hommes de plus de 14 ans, venez essayer cette discipline.

Renseignements auprès de M. Laurent JOVER au 06 19 14 16 52





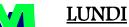
### GYM FORM' BIEN-ETRE

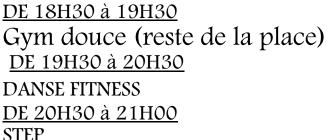


Salle Polyvalente de VER S/LAUNETTE
Saison 2014/2015



L'association vous souhaite une **BONNE ANNÉE 2015** et vous propose des activités pour garder la forme toute l'année et près de chez vous.







9h30 à 11h30 Marche Nordique en forêt

**MERCREDI** 

DE 18H30 A 19H30 Gym douce DE 19H30 A 20H30 Gym tonique





#### DATES A RETENIR

VENDREDI 6 FEVRIER 2015 ~ RANDO LUNE à 19H00 SAMEDI 21 MARS 2015 ~ Initiation LINE DANCE à 14H00 SAMEDI 18 AVRIL 2015 ~ Initiation LINE DANCE à 14H00 Merci de vous inscrire pour ces trois dates par mail ou par tél.



Christiane HUE 03.44.54.77.31 – chrisgym60@gmail.com Diplômée d'Etat Métiers de la Forme et Fédération Française de Randonnée Pédestre



#### **INFORMATIONS / ACTUALITÉS**



#### **Equipe Mobile Alzheimer**

Le service de Soins Infirmiers à Domicile LA COMPASSION a ouvert un nouveau service qui intervient au domicile des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Ainsi l'Equipe Mobile Alzheimer (ESA), composée d'ergothérapeute, psychomotricienne et d'aides-soignants diplômés, a pour mission de favoriser le maintien à domicile en proposant des activités liées au quotidien, des activités de stimulation, liées à l'environnement ou à destination des aidants.

Cet accompagnement, réalisé sur prescription médicale, est pris en charge par la caisse primaire d'assurance maladie à 100%.

L'ESA intervient sur les communes des cantons de Chantilly, Senlis, Nanteuil-Le-Haudouin, Pont Saint Maxence, Crepy En Valois, Betz, Creil, Montataire, et de Liancourt.

#### Coordonnées du service :

SSIAD La Compassion, 57 bis rue de Brichebay 60300 SENLIS

Tèl: 03 44 25 13 89

Mail: secretariat.senlis@lacompassion.fr

### Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone en hiver?

#### Les principales sources d'intoxication au CO

Les appareils de chauffage à combustion (bois, charbon, fuel, gaz naturel, butane, propane, essence ou pétrole...) et de production d'eau chaude (chauffe-eau au gaz) mal entretenus ou mal installés sont les principales sources d'intoxication au CO, en particulier s'ils sont associés à des conduits d'évacuation mal ou non entretenus et installés dans des locaux insuffisamment aérés. Une intoxication sur 4 est due à un appareil non raccordé, le plus souvent utilisé de manière inappropriée : un chauffage mobile d'appoint utilisé de façon prolongée ou un groupe électrogène.

#### Les symptômes de l'intoxication au CO

Maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Il est important d'agir très vite en cas de suspicion d'intoxication : aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

#### Pour éviter ces accidents:

Comme l'impose la réglementation: Avant l'hiver, faire impérativement entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié; faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié;

#### Mais aussi:

- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.);
- N'utiliser sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...): ce dernier doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments;
- Ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole ...)
- Aérer quotidiennement l'habitation et ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid.

#### AVERTISSEMENT POUR LES DEMANDEURS DE CARTE D'IDENTITE

#### La préfecture de l'Oise indique que :

- Si vous venez d'obtenir une nouvelle carte d'identité, les titres qui vous sont délivrés restent la propriété de l'Etat et il vous appartient d'apporter le plus grand soin à la conservation de ce document.
- Si vous avez perdu votre carte d'identité, après 3 pertes successives de celle-ci, conformément à la réglementation, la délivrance d'un nouveau titre est soumise à une enquête par les services de police ou de gendarmerie et fait l'objet d'une information auprès du Procureur de la République territorialement compétent.

Conformément à l'article 441-6 et 441-7 du Code Pénal, en cas de fraude avérée, toutes les poursuites judiciaires exigées par les circonstances sont engagées à l'encontre des mis en cause.





### Pour votre sécurité : La commune s'équipe de DEFIBRILLATEURS

Rappelons que 60 000 personnes meurent en France chaque année d'une mort subite due à un arrêt cardiaque.

Dans le cadre de la lutte contre les morts subites cardiaques, le village a installé deux Défibrillateurs Automatisés Externes (D.A.E). L'occasion, pour chacun d'entre nous, de sauver des vies avec des gestes simples.

#### Où trouver des défibrillateurs cardiaques automatiques ?

Des vies peuvent être sauvées grâce à ces appareils simples d'utilisation et sans danger, en permettant aux habitants de réaliser immédiatement les gestes qui sauvent, en attendant le SAMU ou les pompiers.

Deux défibrillateurs sont actuellement implantés dans les lieux publics, dans un boîtier de protection accessible à tout citoyen en cas de besoin.

L'un se situe sur le mur extérieur de la salle polyvalente, l'autre sur le mur extérieur de l'école de Loisy.

#### Comment ça marche?

Le défibrillateur automatique permet d'attendre les secours et de gagner du temps.

Il se compose de deux électrodes collantes à disposer sur la poitrine de la victime.

La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique à travers le cœur pour lui permettre de restaurer son activité et son rythme. Il donne les consignes **oralement, visuellement,** reconnaît automatiquement si la personne doit bénéficier d'un choc et vous demande de le délivrer quand c'est nécessaire.

#### **Quelle formation?**

Une formation vous sera proposée prochainement.

#### Cette formation inclue les notions de premier secours :

- reconnaître un arrêt cardio-respiratoire et appeler le 15 pour donner l'alerte,
- savoir comment pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire,
- apprendre à utiliser un défibrillateur.

#### Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque... que faire?

- 1- Appelez les secours en composant le 15 ou le 18. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- 2- Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible un défibrillateur.
- 3- Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales et visuelles de l'appareil. C'est simple et facile!
- 4- Attendez près de la victime l'arrivée des secours (10 minutes en moyenne).





#### COLLECTE POUR L'EPICERIE SOCIALE

Le C.C.A.S organisait le 29 novembre une collecte alimentaire à la salle polyvalente.





La municipalité tient à remercier les bénévoles du CCAS ayant participés avec enthousiasme à cette collecte, ainsi que tous les donateurs qui nous ont permis de distribuer 176 Kg de denrée alimentaire aux habitants du canton de Nanteuil le Haudouin par l'intermédiaire de l'épicerie sociale « SOLIDAMI ».



#### INFIRMIÈRES



Après avoir exercé toutes deux en hôpital, Michelle VERNAUDE et Virginie BIRRIEN ont décidé de voler de leurs propres ailes. Elles installent fin janvier leur cabinet à Ver Sur Launette au 17 bis rue d'Ancy, dans des locaux remis à neufs.

Depuis un certain temps déjà, elles nourrissaient le projet de s'installer à leur compte, c'est aujourd'hui chose faite.

Les deux infirmières exercent en priorité sur Ver et Loisy mais peuvent être amenées à intervenir sur le canton en cas d'absence ou de surcharge de travail de leurs collègues du secteur. Elles assurent à domicile les prises de sang, les soins...

#### Bon Chauffage 2014-2015

Condition pour l'obtention de cette aide :

- Avoir 65 ans et plus,
- Ne pas être imposable sur le revenu,
- Fournir toute les pages de l'avis de non imposition sur les revenus 2013,
- Fournir son RI.B.

Renseignement supplémentaire en mairie.

#### UN CAMION PIZZA LES VENDREDIS À VER

Depuis le mois dernier, un camion pizza vient s'installer tous les vendredis, à partir de 17 H 30, sur le parking Place de la Croix.

En accord avec la municipalité, M. Walter DE MATTEIS, le gérant, vient à la rencontre des habitants avec son camion. Un large choix de pizzas maison est à disposition de la clientèle.



#### RESULTAT DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS

Le passage pour déterminer les plus beaux logements illuminés sur le temps de Noël s'est effectué le vendredi 19 décembre avec un jury composé de 3 élus et 5 habitants. Les prix seront remis aux gagnants lors du repas communal à l'Orée de la forêt le samedi 24 janvier 2015.

Nous remercions les habitants pour avoir contribué à l'embellissement de notre village pendant ce temps de fêtes.



# Jeux n°4

les Différences

Trouve les 7 différences entre ces deux images!

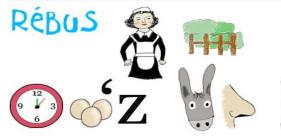




Doubles

Un seul vêtement est dessiné une seule fois, lequel?





### CHARADE

Mon premier est une partie du corps. Mon deuxième est une couleur.

Mon troisième est la deuxième personne du singulier. Mon quatrième est la dernière syllabe de lecture.

Mon tout me tient chaud.

Réponse: cou-ver-tu-re

Paulina Dyrek

#### **SUDOKU**

Facile :

raciie :							
	6			4			5
4		7	6	2	3		9
	5	9		3	4		1
9	4	1	3		8		
5							4
				8	5	1	2
6		5	1		2	9	
1		4	2	9	6		8
3			5			4	

Difficile:

4	6			5			
						4	
2		7		1			
7		8	2	9	3		5
			5	3			
9		3	6	4	8		2
			3		9		4
	2						
			8			5	7

La règle: Chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (9 carrés de 3X3)